



Imprimé au siège, 47/49 avenue Simon Bolivar 75950 PARIS Cedex 19 - C Paritaire 0408S 06475-ISSN n° 1807811 - Directeur de publication Patrick BLAISE -

Rédacteur en chef: Charles MORIT - Union Fédérale Route - Tél 01 56 41 56 40 - Fax 01 56 41 56 60 courriel: route@fgte.cfdt.fr

2018- n° 5

09/04/2018

DANS CE NUMÉRO :

Accord du 4 octobre

Accord du 4 octobre, le Ministère des Transports respectera ses engagements!



Suite aux derniers échanges avec le Ministère des Transports, l'Union Fédérale Route FGTE/CFDT a enfin obtenu la confirmation du respect des engagements relatifs à l'accord du 4 octobre !

Les termes de cet accord devraient être mis en application dès la fin du mois de mai.

Si toutefois le Ministère des Transports revenait sur ses engagements, L'Union Fédérale Route saura prendre toutes ses responsabilités.

